



Création pizzeria suite licenciement pour inaptitude médicale reconnu RQTH

Mesdames, messieurs bonjour.

Je souhaite acheter un local commercial afin de créer une pizzeria à emporter. je me tourne vers vous ce jour, car je n'ai pas de solution concernant l'apport personnel afin de solliciter un crédit immobilier auprès des banques. Je désire acheter un local commercial d'une valeur de 148000€. La cagnotte servirait à payer les 30% apport de 148000€=44400 et de 8% de frais notariés 148000=11840€ ce qui fait un total de 56240€. Je précise

que la somme

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/0q2t63aV>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Julien Marchesson